

Procès-verbal
Conseil d'établissement
École des Cœurs-Vaillants
Le 15 septembre 2015

Étaient présents

Danielle Bilodeau
Stéphanie Bissonnette
Nathalie Comeau
Sylvain Deblois
Isabelle Dupuis
Mélicca Girard
Chantal Lebel
Tamara Materne
Diane Péloquin

Public

Prochaine rencontre

Le mardi 13 octobre 2015

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue (1)
2. Vérification du quorum et des présences (1)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 2)
4. Présentation des membres (information, 10)
5. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 16 juin 2015 (adoption, 5)
6. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 3 septembre 2015 (adoption, 5)
7. Nominations aux postes de président, vice-président, trésorier et secrétaire (décision, 10)
8. Dénonciation de conflit d'intérêt et déclaration relative aux antécédents judiciaires (décision, 5)
9. Représentant de la communauté (discussion, 2)
10. Parole au public (information, 5)
11. Établissement des règles de régie interne (approbation, 10)
12. Établissement d'un calendrier des séances du conseil d'établissement (approbation, 5)
13. Fonds à destination spéciale (approbation, 5)
14. Budget de fonctionnement (adoption, 2)
15. Dossiers courants
 - 15.1 Fondation pour les tirelires d'Halloween (Information, 2)
 - 15.2 Campagne de financement (Information, 5)
 - 15.3 Formation pour les membres des conseils d'établissement (information, 2)
 - 15.4 Dérogation à la politique alimentaire (approbation, 5)
 - 15.5 Sortie aux parcs à proximité de l'école (approbation, 5)
 - 15.6 Caisse scolaire (approbation, 2)
 - 15.7 Cour d'école (information, 5)
 - 15.8 Location des locaux à la Cie ArcelorMittal (information, 5)
 - 15.9 Normes et modalités 15-16 (approbation, 5)
 - 15.10 Taxes gouvernementales (approbation, 5)
16. Parole au président ou à la présidente (information, 5)
17. Parole aux enseignants (information, 5)
18. Parole à la technicienne du service de garde (information, 5)
19. Parole à la représentante au comité de parents (information, 5)
20. Parole à la direction (information, 5)
21. Sujets divers
22. Levée de l'assemblée

Danielle Bilodeau
Directrice

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		Ouverture de la séance et mot de bienvenue:
2.		Vérification du quorum et des présences : Tous les membres sont présents. Le quorum est confirmé.
3.	152-CÉ 15-16-01	Lecture et adoption de l'ordre du jour: SUR PROPOSITION dûment faite par Stéphanie Bissonnette et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour
4.		Présentation des membres Mme Danielle Bilodeau (directrice), M. Sylvain Deblois (parent), Mme Stéphanie Bissonnette (parent), Mme Nathalie Comeau (enseignante 2 ^{ème} année), Mme Mélissa Girard (enseignante préscolaire), Mme Isabelle Dupuis (parent), Mme Chantal Lebel (technicienne SDG), Mme Diane Péloquin (enseignante 4 ^{ème} année) et Mme Tamara Materne (parent)
5.	152-CÉ 15-16-02	Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 16 juin 2015 SUR PROPOSITION dûment faite par Sylvain Deblois et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 16 juin 2015
6.	152-CÉ 15-16-03	Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 3 septembre 2015 SUR PROPOSITION dûment faite par Stéphanie Bissonnette et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 3 septembre 2015
7.	152-CÉ 15-16-04	Nominations aux postes de président, vice-président, trésorier et secrétaire La candidature de M. Sylvain Deblois est proposée par Mme Stéphanie Bissonnette. Aucun autre parent ne se

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		<p>porte volontaire. M. DeBlois accepte de reprendre la présidence pour l'année 2015-2016. Mme Bissonnette se propose pour le poste de vice-présidence et Mme Materne sera la secrétaire attitrée pour l'année.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Nathalie Comeau et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU de nommer Sylvain DeBlois au poste de président, Stéphanie Bissonnette au poste de vice-présidente et Tamara Materne comme secrétaire.</p>
8.		<p>Dénonciation de conflit d'intérêt :</p> <p>Mme Bilodeau informe les parents membres du CÉ qu'ils devront déclarer toutes fonctions pouvant les placer en conflit d'intérêt avec les projets de l'école. Aucun parent membre du CÉ n'est concerné.</p>
9.		<p>Représentant de la communauté</p> <p>Il s'agit d'une personne de la communauté pouvant siéger parmi nous, sans droit de vote, et qui pourrait apporter des sujets d'intérêt au CE. Aucun nom n'est suggéré par les membres.</p>
10.		<p>Parole au public</p> <p>Aucun public</p>
11.	<p>152-CÉ 15-16-05</p>	<p>Établissements des règles de régie interne, approbation:</p> <p>Aucun changement. Référence du président pour guider les sujets à traiter lors d'un CÉ: Toujours présenter son sujet en pensant à l'ensemble de l'école. Aucun sujet personnel ou ciblant un élève en particulier ne sera discuté au CÉ. Le président se réserve le droit de ramener la conversation sur des sujets appropriés. Il est important d'aviser le président, par courriel, lorsque nous ne pouvons nous présenter à une réunion du CÉ. Les réunions seront annulées lorsqu'il n'y aura pas Quorum. Pour avoir le Quorum, la moitié des membres dont au moins deux parents doivent être présents.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Isabelle Dupuis et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver l'établissement des règles de régie interne .</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
12.	152-CÉ 15-16-06	<p>Établissement d'un calendrier des séances du conseil d'établissement, approbation :</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Isabelle Dupuis et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver le calendrier des séances du CÉ</p>
13.	152-CÉ 15-16-07	<p>Fonds à destination spéciale, approbation :</p> <p>Le total des sous ramassés avec les campagnes de financement et les collectes de fonds est habituellement divisé en deux portions égales. 50% du montant est utilisé pour les projets de l'école concernant les activités de rassemblement. La deuxième portion du montant sert à la réalisation des projets approuvés par le CÉ en lien avec l'aménagement de la cour d'école.</p> <p>Question soulevée par Mme Bilodeau : « Est-ce que nous continuons de scinder, en deux postes budgétaires, les montants amassés dans les collectes, tel qu'énoncé ci-haut? » Les membres sont d'accords pour poursuivre cette formule.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite Stéphanie Bissonnette et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter la méthode d'utilisation des fonds à destination spéciale</p>
14.	152-CÉ 15-16-08	<p>Budget de fonctionnement, adoption :</p> <p>Le budget de fonctionnement pour l'année 2015-2016 est de 341\$. Les membres du CÉ décident de la façon de dépenser ce montant : Frais de garde, photocopies, déplacements... Il s'agit d'un budget de fonctionnement du CÉ et ce montant ne pourra être dépensé pour des projets d'école.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite Sylvain Deblois et approuvée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
15.1		<p>Fondation pour les tirelires d’Halloween, information</p> <p>Les membres du CÉ de l’année 2014-2015 ont choisi de reconduire le projet des tirelires de l’Halloween et de remettre les montants amassés à l’Eucan. Diane Peloquin soulève le fait que l’école envoie des tirelires à tous les enfants de l’école alors que plusieurs élèves ne les utiliseront pas. Afin d’éviter le gaspillage, Mme Péroquin suggère d’envoyer une lettre aux parents leur demandant si, oui ou non, ils désirent recevoir cette tirelire.</p>
15.2		<p>Campagne de financement, information :</p> <p>Choisie et approuvée l’an dernier par les membres du CÉ 2014-2015. La campagne de financement débute le 16 septembre prochain. Les produits sélectionnés sont : Collection de boissons chaudes, crèmes à mains, palettes de chocolat, chocolats César, cannes de chocolat...</p> <p>Les parents recevront les documents le 16 septembre. Ils pourront offrir une contribution volontaire au lieu de participer à la campagne de financement. Le tirage pour participation : trois petits toutous au lieu d’un gros. Retour du coupon-réponse : le 18 septembre. Remise des produits : le 3 octobre. Fin de la campagne : le 26 octobre Engagement reconduit pour deux ans avec Humeur afin de bénéficier d’un certain pourcentage de produits supplémentaires gratuits (environ 5%). Possibilité de vendre du fromage au printemps. À rediscuter.</p>
15.3		<p>Formation pour les membres des conseils d’établissement, information</p> <p>Formation offerte pour le président, le trésorier et les membres du CÉ. Deux formations se tiendront cette année, soit une au mois de novembre et une autre au printemps. Les dates seront confirmées au prochain CÉ. Les formations seront données par une avocate de la Commission scolaire et se tiendront au siège social de St-Bruno. M. Deblois et Mme Bilodeau se proposent pour accompagner les membres intéressés à recevoir cette formation (covoiturage).</p>
15.4	<p>152-CÉ 15-16-09</p>	<p>Dérogation à la politique alimentaire, approbation :</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		<p>Selon la politique alimentaire, tous les aliments dont le premier ingrédient est le sucre sont habituellement proscrits à l'école.</p> <p>Mme Bilodeau propose une dérogation à cette politique pour les temps forts de l'année tels que Pâques, la St-Valentin, Noël, les bouchées collations, le temps des sucres...</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Diane Péquin et approuvée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver la dérogation à la politique alimentaire pour les moments forts de l'année scolaire.</p>
15.5	152-CÉ 15-16-10	<p>Sortie aux parcs à proximité de l'école, approbation</p> <p>Le CÉ autorise les sorties au parc en tout temps sans avis écrits ou demande d'autorisation.</p> <p>M. DeBlois fait le retour suivant sur la possibilité que des frais soient chargés à l'école lors de la réservation des jeux d'eau. La CSP revoit présentement les protocoles d'entente pour les échanges de services avec les villes. Ces négociations avec les villes pourraient occasionner de nouveaux frais pour nos parents. Par exemple, la possibilité a été évoquée que des frais soient chargés par la ville pour la réservation des jeux d'eau.</p> <p>Ainsi, M. DeBlois soulèvera ce point au comité de parents afin que la CSP soit sensibilisée au fait qu'en augmentant la pression sur les villes lors des négociations sur les ententes de service, nos parents se verront charger de nouveaux frais.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mélissa Girard et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver les sorties au parc à proximité de l'école sans demande systématique d'autorisation.</p>
15.6	152-CÉ 15-16-11	<p>Caisse scolaire, approbation :</p> <p>Pour l'instant, l'école n'a pas encore reçu la documentation à cet effet. L'an dernier, l'école des Cœurs-Vaillants a participé au projet de la caisse scolaire afin d'aider les enfants à faire des petites économies. Le projet serait reconduit cette année. Mme Diane Péloquin et Mme Nathalie Comeau indiquent qu'il ne s'agit pas d'une pratique contraignante pour les enseignants et qu'il est intéressant de poursuivre ce service de la même façon.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Nathalie Comeau et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver la reconduction du projet caisse scolaire pour l'an 2015-2016.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
15.7		<p>Cour d'école, information</p> <p>Un plan a été réalisé l'an dernier en collaboration avec une dame de KinoQuébec. La phase 1 est présentement à l'étape « soumission ». Mme Bilodeau espère que le lignage sur la cour d'école sera fait avant l'hiver.</p> <p>M. Deblois a présenté le projet d'aménagement de la cour d'école à un programme du Ministère de l'Éducation du Qc (école active) et ce dernier a été retenu. Cette année, l'école budgétait un montant de 10000\$ pour l'aménagement de la cour. Grâce au programme du Ministère de l'Éducation, l'école recevra 65% du montant budgété, jusqu'à concurrence de 6500\$. Si l'école reçoit cette subvention dans un délai raisonnable, nous pourrions envisager l'aménagement de la zone « classe en pleine air » dans la phase 1 du plan d'aménagement.</p> <p>De la tourbe spécialement conçue pour les terrains de soccer sera installée durant la journée pédagogique du 25 septembre.</p> <p>Avec la réfection du terrain, le bassin de rétention joue son rôle. Lors de pluies torrentielles, l'eau peut monter à environ 12 pouces. Ce bassin ne sera pas clôturé, à moins de décision contraire. Une clôture pourrait être problématique lorsque les ballons atterrissent dans le bassin. L'entretien paysager autour de cette zone pourrait aussi poser certains problèmes. Mme Bissonnette soulève l'idée d'un grillage plat sur le dessus du bassin de rétention. Sujet à revenir dans un prochain CÉ.</p>
15.8		<p>Location des locaux à la Cie ArcelorMittal , information :</p> <p>ArcelorMittal organise des journées portes ouvertes pour les familles de ses employés. L'usine a approché Mme Bilodeau pour utiliser les locaux de l'école afin d'installer des kiosques. L'école serait donc réservée le 19 et 20 septembre, 26 et 27 septembre, 17 et 18 octobre, 24 et 25 octobre.</p> <p>ArcelorMittal loue ainsi la salle polyvalente, le gymnase , le hall d'entrée, les salles de bain, la salle du SDG. Le concierge de l'école a accepté de s'occuper de l'entretien et sera rémunéré par ArcelorMittal. Ils auront également besoin de deux éducatrices pour s'occuper des enfants lors des visites. Ces éducatrices seront également rémunérées par la compagnie.</p> <p>Cette location rapportera environ 5000\$ à l'école. Cet argent sera déposé dans les fonds à destination spéciale. La totalité du montant revient à l'école puisqu'il s'agit d'une location privée.</p> <p>Un imprévu qui a de belles retombées économiques. Il est intéressant d'avoir de bonnes relations avec un partenaire de cette envergure!</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
15.9	152-CÉ 15-16-12	<p>Normes et modalités 15-16, approbation :</p> <p>Cela fait 5 ans environ que les enseignants évaluent, une seule fois par année, une compétence autre que disciplinaire. Cette année, la compétence à évaluer : organiser son travail. Cette compétence peut être évaluée uniquement à la 1^{ère} ou à la 3^{ème} étape. Le conseil des enseignants a choisi d'évaluer cette compétence à la 1^{ère} étape. Une rectification doit être apportée aux normes et modalités pour préciser qu'une seule compétence sera évaluée cette année.</p> <p>Sur proposition de Chantal Lebel est adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver la modification aux normes et modalités 15-16</p>
15.10	152-CÉ 15-16-13	<p>Taxes gouvernementales, approbation :</p> <p>Les taxes gouvernementales sont facturées aux parents pour les achats de volumes, cahiers d'exercices, activités éducatives, le transport...</p> <p>Mme Bilodeau propose de facturer les taxes totales aux parents, de conserver le retour et de le dépenser dans une activité spéciale organisée avec les élèves, plutôt que de redistribuer un montant négligeable de moins de 2\$ à chaque famille.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Louise et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver l'utilisation du retour des taxes gouvernementales pour une activité scolaire.</p>
16.		<p>Parole au président ou à la présidente, information :</p> <p>Rappel : le but de nos réunions est de travailler à la réussite des élèves. Le projet éducatif de l'école décrit ses valeurs et les façons d'atteindre la réussite des élèves. Dans une réunion de CÉ, il est important de laisser de côté les problèmes personnels. Les discussions doivent s'étendre sur l'intérêt général des élèves de l'école. Les réunions devraient généralement se terminer vers 21h00.</p>
17.		<p>Parole aux enseignants, information :</p> <p>Moyens de pression... Rien de particulier. Les parents présents s'entendent pour dire qu'ils n'ont pas l'impression</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		que leurs enfants sont pris en otage.
18.		<p>Parole à la technicienne du service de garde:</p> <p>Le SDG a grossi : 1 éducateur et 6 éducatrices, 3 surveillantes de dîner et une préposée aux élèves handicapés. Les seuls locaux occupés par le SDG lors des périodes de dîner sont la bibliothèque, le local de musique et la classe de Mme Mélissa, le local de la salle polyvalente et le local du SDG Les élèves de maternelle, première et deuxième année mangent dans leur local toute l'heure du dîner afin d'éviter aux petits de devoir se dépêcher pour libérer l'espace.</p> <p>Le SDG ne s'installe jamais au gymnase.</p> <p>Mme Lebel nous fera un suivi concernant l'impact de la hausse des tarifs sur la participation aux journées pédagogiques.</p>
19.		<p>Parole à la représentante au comité de parents, information :</p> <p>Aucune séance</p>
20.		<p>Parole à la direction, information :</p> <p>Belle rentrée! Arrivée de Mme Mélissa avec un groupe supplémentaire de préscolaire. Comparativement à l'an passé, la gestion est beaucoup moins lourde. Les rouages sont bien ancrés et les ajustements sont minimes. On surf sur la vague 😊</p> <p>Écran d'affichage : petits messages à l'entrée de l'école. Œuvre d'art, choix de la commission scolaire au même titre que l'ameublement, le plan de l'école etc. Installation possible de l'œuvre sur la partie gazonnée entre le débarcadère d'autobus et le trottoir dès la fin septembre... il reste à trouver quelqu'un pour faire la base de ciment et raccorder l'électricité. La loi du 1% en culture oblige les écoles à se doter d'un élément artistique par établissement.</p>
21.		<p>Sujets divers</p> <p>Aucun</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
22.		Levée de l'assemblée proposée par Tamara Materne à 20h48